

Procès-verbal					
Jury TOUTES FOOT					
Date	31/05/2023	Lieu	Visioconférence	Heure	16h30-17H40
Membres	Mesdames Cathia PINAU (<i>Président Racing Club De Basse Terre</i>) – Moïka CALME (<i>Représentante des arbitres</i>) Monsieur Philippe MAQUIABA (Président du Jury)				
Assiste	Séverine TELLE (<i>Chargée de projets</i>)				

1- Ouverture de la séance

Le Président Philippe MAQUIABA, remercie les membres pour leur disponibilité et salue la participation des clubs. Il rappelle en outre que « TOUTES FOOT » est le nouvel appel à projets fédéral qui s'adresse à tous les Clubs mettant en place des actions favorisant l'intégration des jeunes filles et des femmes dans leur projet. Il recouvre deux axes :

- Axe 1 : Augmenter le nombre de pratiquantes (journées portes ouvertes, section sportive, stage féminin ou mixte pendant les vacances...)
- Axe 2 : Favoriser la mixité dans la prise de responsabilité (formation de dirigeantes, d'arbitres ou d'éducatrices, féminisation de l'équipe dirigeante, accompagnement et valorisation des nouvelles licenciées...).

Le Président rappelle que l'objectif est de déterminer, parmi l'ensemble des dossiers, trois lauréats régionaux qui seront transmis au jury national afin que ce dernier puisse désigner un lauréat ultramarin qui aura pour mission de représenter les ligues ultramarines à Clairefontaine.

2- Dossiers reçus

Après avoir fait le constat des dossiers reçus et des candidatures, il constate que tous les clubs qui ont candidatés n'ont malheureusement pas réalisé de dossier. En effet, sur 12 clubs candidats, 7 dossiers ont été reçus : ARSENAL, CAP SOLIDARITE NORD GRANDE

TERRE, CLUB SPORTIF CAPESTERIEN, INCREVABLES, JUVENIS, LA GINGA et SPORTING CLUB DE BAIE MAHAULT

Le jury salue la prise d'initiatives et les actions menées fin de promouvoir mais surtout de développer le football féminin sur le territoire guadeloupéen.

Le Président souligne néanmoins que seuls 4 dossiers sont complets (*ndlr : pour être considéré comme complet, le dossier doit comporter un document explicatif des actions et une vidéo*) : CLUB SPORTIF CAPESTERIEN, INCREVABLES, LA GINGA et SPORTING CLUB DE BAIE MAHAULT

3- Analyse

Après délibérations, le jury détermine les 3 dossiers qui seront présentés à la fédération (*par ordre alphabétique*) : CLUB SPORTIF CAPESTERIEN, LA GINGA et SPORTING CLUB DE BAIE MAHAULT.

Le Jury détermine ensuite le classement régional, qui sera communiqué aux clubs lors d'une cérémonie de clôture qui se tiendra à la fin du mois de juin.

Les délibérations étant terminées, le Président clôt la séance et souhaite bonne chance à nos lauréats régionaux.

LIGUE GUADELOUPÉENNE
DE FOOTBALL

Le Président du jury

Philippe MAQUIABA

Pasyonémen ten nou !